

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'École Polyvalente Saint-Joseph, tenue le mercredi 18 octobre 2023, à 18 h 30, au local 202.

Présences :

Parents	Noémie Bouchard	X	Mélissa Labelle	X
	Audrée Lachaine	X	Isabelle Lajeunesse	X
	Cristina Lapaz	X	Joris Lapierre-Meilleur (retard)	X
	Karine Sabourin	X	Kathleen Tremblay	X
Enseignants	Sandra Desnoyers	X	Mylène Gosselin	X
	Frédéric Léonard	X	Julie Millaire	X
	Laurence R. Baril	X	Sophie Turcot	X
Professionnelle	Maggy G.-Grégoire	A		
Soutien	Pascal Mailloux	A		
Élèves	Camille Constantineau	X	Amina Kouider El Ouahed	X
Secrétaire	Mélanie Meilleur	X		
Direction	Nathalie Ducharme	X		

Vérification du quorum

Le quorum est vérifié.

La directrice souhaite la bienvenue aux membres et principalement aux deux nouvelles élèves, Amina et Camille.

Elle explique le rôle du conseil d'établissement et celui des membres.

1. Questions du public

Pas de question.

2. Formation obligatoire pour les membres du CE

M^{me} Ducharme informe les membres de la formation obligatoire du MEQ. Elle parle des capsules et des fiches thématiques. La majorité des fiches thématiques sont envoyées par courriel aux membres avec le projet d'ordre du jour.

M^{me} Meilleur explique qu'à la demande du MEQ, d'ici le mois de juin 2024, les membres devront attester avoir vu toutes les capsules et avoir pris connaissance de toutes les fiches thématiques sur un document prévu à cet effet. Ils ont reçu la copie du document en question qui pourra être utilisé comme outils de suivi tout au long de l'année. Les membres ayant déjà complété la formation ont remis le formulaire signé à M^{me} Meilleur.

Le lien de la formation sera envoyé avec le procès-verbal.

3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

1381-10-23-24 Il est proposé par **M^{me} Kathleen Tremblay** d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion du 18 octobre 2023.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 14 juin 2023

1382-10-23-24 Il est proposé par **M^{me} Karine Sabourin** d'adopter le procès-verbal du 14 juin 2023.

Adoptée à l'unanimité

Suivis :

- La mascotte est arrivée! Elle a participé au match de football.
- Le projet d'embellissement de la cour d'école avance très bien. L'inauguration de la phase 1 du projet aura lieu très bientôt.

Les parents mentionnent qu'une présentation complète du projet serait appréciée. Madame Ducharme verra s'il est possible d'inviter quelqu'un qui pourra le faire à la prochaine réunion.

5. Choix du parent à la présidence et à la vice-présidence (art. 56 et 107)

La directrice explique la procédure de nomination. Seuls les parents membres du CE ont droit de vote. Elle informe du rôle et des fonctions de la présidence et de la vice-présidence.

Proposition pour la présidence :

M^{me} Aurée Lachaine propose **M^{me} Karine Sabourin**.

M^{me} Karine Sabourin propose **M^{me} Cristina Lapaz**.

Acceptation ou refus des nominées pour les mandats :

M^{me} Cristina Lapaz refuse la nomination.

M^{me} Karine Sabourin accepte la nomination.

Proposition pour la vice-présidence :

M^{me} Kathleen Tremblay propose **M^{me} Mélissa Labelle**.

M^{me} Karine Sabourin propose **M^{me} Kathleen Tremblay**.

M^{me} Isabelle Lajeunesse propose **M^{me} Aurée Lachaine**.

M^{me} Mélissa Labelle propose **M^{me} Isabelle Lajeunesse**.

Acceptation ou refus des nominées pour les mandats :

M^{me} Isabelle Lajeunesse refuse la nomination.

M^{me} Aurée Lachaine refuse la nomination.

M^{me} Kathleen Tremblay refuse la nomination.

M^{me} Mélissa Labelle accepte la nomination.

1383-10-23-24 **M^{me} Karine Sabourin** est nommée à la présidence par acclamation et **M^{me} Mélissa Labelle** est nommée à la vice-présidence par acclamation au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité

6. Règles de régie interne et calendrier des séances du conseil (art. 67 et 108)

A) Adoption des règles de régie interne du CE :

Lecture par la directrice des règles de régie interne.

Tout est conforme.

1384-10-23-24 Il est proposé par **M^{me} Isabelle Lajeunesse** d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité

B) Horaire et fréquence des réunions du CE :

Les réunions auront lieu le mercredi de chaque mois, sauf en novembre, il n'y aura pas de réunion et en mars, il y aura une réunion seulement si nécessaire.

C) Adoption des dates et heure des rencontres :

Tous conviennent que les réunions se tiendront à 18 h 30, au local 202.

Dates des réunions :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------|
| ▶ Mercredi 6 décembre | ▶ Ø novembre |
| ▶ Mercredi 17 janvier | ▶ Mercredi 21 février |
| ▶ Mercredi 27 mars (au besoin) | ▶ Mercredi 24 avril |
| ▶ Mercredi 29 mai | ▶ Mercredi 19 juin |

1385-10-23-24 Il est proposé par **M^{me} Mélissa Labelle** d'adopter les dates et l'heure des réunions du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité

7. Présentation du calendrier des sujets traités au CE

Madame Ducharme présente le calendrier des sujets traités. Ce document sert de canevas, mais il est toujours possible d'apporter des changements en cours d'année.

8. Surveillance et adoption des fonds à destination spéciale (art. 94 et 110.4)

Madame Ducharme précise aux nouveaux membres qu'il est déjà approuvé par le conseil d'établissement que les montants de moins de 1 000 \$ puissent être conservés ou reportés à l'année suivante.

Elle présente et explique chaque solde du suivi budgétaire des fonds à destination spéciale.

Demande concernant le fonds **89 252 Voyage en science - 2^e secondaire**, où il y a un résiduel de 261 \$. L'enseignant du profil en science de 2^e secondaire, M. Frédéric Léonard, demande l'approbation d'utiliser ce montant pour acheter du matériel pour ce nouveau cours.

1386-10-23-24 Il est proposé par **M^{me} Mélissa Labelle** d'approuver l'utilisation du montant résiduel de 261 \$ du fonds 89 252 pour l'achat de matériel qui servira au profil science de 2^e secondaire cette année.

Adoptée à l'unanimité

Résolution # 1387-10-23-24 « Fonds à destination spéciale »

- ▶ **ATTENDU QUE** conformément à la l'article 94 de Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autre contribution bénévole de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- ▶ **ATTENDU** les caractéristiques des fonds à destination spéciale;
- ▶ **ATTENDU** le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation;
- ▶ **ATTENDU** les pouvoirs du conseil d'établissement;
- ▶ **ATTENDU** le fait que certains fonds sont en surplus.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Audrée Lachaine, membre du conseil d'établissement, d'accepter que **tous les soldes présentés** dans le document soient conservés en 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité

9. Approbation de certaines activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement (et campagnes de financement) (art. 87 et 89)

La direction présente un tableau des demandes de projets d'activités, incluant les demandes de sorties, de voyages et de campagnes de financement.

Madame Ducharme parle des frais de transport qui explosent! De ce fait, il est possible que certaines sorties soient à revoir durant l'année.

À la suite d'une discussion au sujet du transport, les parents proposent d'écrire une lettre de la part du conseil d'établissement de l'EPSJ en vue d'influencer certaines décisions. Cette lettre pourra être envoyée aux compagnies de transport, à la députée Madame Jeannotte, au comité du transport du CSSHL et au ministère. Une rencontre TEAMS sera organisée pour la composition de cette lettre et les membres suivants seront présents; Karine Sabourin, Audrée Lachaine, Cristina Lapaz, Mélissa Labelle, Mylène Gosselin ainsi que Nathalie Ducharme. Pour la composition de la lettre, tous les membres sont invités à envoyer des idées et des motifs à la présidente, Karine Sabourin.

Résolution 1388-10-23-24 « Approbation des activités hors horaire, sorties, voyages et campagnes de financement »

- ▶ **ATTENDU** les caractéristiques du fonds à destination spéciale;
- ▶ **ATTENDU** les pouvoirs du conseil d'établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Kathleen Tremblay, membre du conseil d'établissement, d'approuver les voyages et les sorties qui ont été présentés. Les campagnes de financement serviront à payer les voyages et sorties indiquées au tableau.

Approuvée à l'unanimité

10. Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023 (art. 82 et 110.4)

Chaque membre a reçu une copie du rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023. Certaines parties du rapport annuel ont déjà été adoptées en juin dernier. Madame Ducharme présente le rapport annuel complet. Elle donne les explications sur les résultats obtenus.

1389-10-23-24 Il est proposé par **M^{me} Sandra Desnoyers** d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

- Discussion à propos du projet SCP (soutien au comportement positif) mis en place cette année au Pavillon.
- Amina, la présidente du conseil étudiant, annonce qu'il y aura bientôt l'ajout d'une nouvelle station de vidanges à trois compartiments au salon étudiant.

11. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique et consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant (art. 77.1, 84, 89, 89.1, 96.15, 110.2 et 110.12)

Le document Fréquences des évaluations des compétences 2022-2023 a été envoyé aux membres au préalable. Madame Ducharme explique ce document et en quoi cela consiste.

La révision est toujours effectuée selon les indications du MEQ.

La directrice mentionne qu'il y aura 3 bulletins cette année. Pour le 1^{er} bulletin, les parents sont invités à rencontrer les enseignants le 23 novembre en soirée et le 24 novembre en après-midi.

1390-10-23-24 Il est proposé par **M^{me} Cristina Lapaz** d'approuver les modalités d'application du régime pédagogique et les fréquences des évaluations des compétences 2023-2024.

Approuvée à l'unanimité

12. Conseil étudiant

- Pour l'Halloween, beaucoup d'activités sont prévues. Le conseil étudiant décorera l'école pour l'occasion. Des prix pour les déguisements seront remis. Une activité « Où est Charlie? » aura lieu, les élèves devront compter le nombre de personnes qui sont déguisées sous ce thème.

La maison des horreurs aura pour thème cette année « Les films d'horreur ».

- Au sujet des midis-spectacles, une rencontre avec le comité jeunesse AD Vison de la MRC est prévue le 26 octobre en vue d'obtenir une subvention pour recevoir Danik Martineau à l'école. Environ 4 spectacles auront lieu durant l'année scolaire.
- Une vidéo au sujet d'un projet sur la démocratie étudiante sera présentée aux élèves par Léo-Tim Jacques.
- La mascotte de l'EPSJ participera à des événements sportifs. Le conseil étudiant recrute des personnes pour porter le costume et participer à des événements. Un concours auprès des élèves sera organisé par le conseil pour trouver le nom officiel de notre mascotte.
- Les jeunes du conseil étudiant recevront les chandails identifiés au début du mois de novembre.

13. Nouvelles des enseignants et des professionnels

1^{re} secondaire:

- L'activité d'accueil a eu lieu à la Montagne du Diable.
- En septembre, une épluchette était organisée avec de l'animation.
- Fillactive : les enseignantes du pavillon participeront lors d'un midi à un cours de Zumba avec les élèves.
- Pour l'Halloween, plusieurs activités seront organisées au Pavillon.

2^e secondaire :

- Deux enseignantes en anglais font du coenseignement cette année, elles ont 2 groupes dans un grand local. C'est très positif!
- L'activité d'accueil se tenait au Camp des Bouleaux pour l'avant-midi et en après-midi, les élèves assistaient au match de football. Belle activité!

3^e secondaire et parcours adaptés :

- L'activité d'accueil avait lieu au Centre de plein air de Mont-Laurier. Plusieurs activités étaient organisées. Bonne participation!
- Au début du mois d'octobre, les élèves ont assisté à une pièce de théâtre.
- Dans le cadre du projet « Les filles et les sciences », les élèves iront à l'École de commerce à Montréal (HEC).
- Les élèves des parcours adaptés sont allés à Mont-Tremblant, afin d'explorer les métiers liés au bois.

4^e secondaire :

- Comme activité d'accueil, un diner hot-dog était organisé, suivi du match de football en après-midi.
- Une sortie au Camp des Bouleaux est prévue pour cet hiver.
- Les élèves ont assisté à une pièce de théâtre.
- Dans le cadre du concours de photos en anglais, les élèves sont allés au Centre de plein air pour y prendre des photos.

5^e secondaire :

- Une activité d'accueil a eu lieu aux Amis de la Montagne du Diable.
- Le comité du bal et celui de l'album des finissants sont formés.
- L'organisation des activités de financement des finissants est commencée.
- Les élèves ont assisté à une pièce de théâtre.
- En novembre, les élèves assisteront à une prestation d'Émile Bilodeau, à l'Espace Théâtre, en formule cabaret.

Adaptation scolaire :

- L'activité « Midi, on bouge! » est commencée.
- Les petits déjeuners sont populaires.
- Le Hangar est ouvert 3 midis par semaine.
- Myriam, la conseillère pédagogique en adaptation scolaire est très aidante.
- La cour intérieure est très appréciée par les élèves de CPI. Elle est ouverte à tous les enseignants et leurs élèves.

14. Comité de parents

- ❖ Une première rencontre a eu lieu au mois de septembre pour les élections.
- ❖ Madame Bouchard annonce qu'elle assistera au conseil d'administration.
- ❖ Madame Vanessa Tessier participera aux réunions du comité de parents.
- ❖ Bonne nouvelle! Le comité de parent a maintenant une secrétaire.

15. Correspondance, échanges et informations des membres

Aucune correspondance.

16. Levée de la séance

1391-10-23-24 La levée de la séance est proposée par **Mme Sandra Desnoyers**, à 21 h 05.

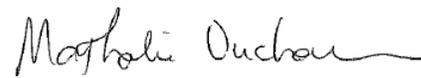
Adoptée à l'unanimité



La secrétaire
Mélanie Meilleur



La présidente
Karine Sabourin



La directrice
Nathalie Ducharme